



**Conseil d'administration
Séance du 25 février 2016**

**Délibération n° 02-2016
Compte administratif 2015**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu la délibération n° C-10-05-10 du Conseil communautaire de Caen la mer du 26 novembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 2010/284 Conseil municipal de la ville de Cherbourg-Octeville du 16 décembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 10-115 du Conseil régional de Basse-Normandie du 17 décembre 2010 ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg ;

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20160225-02-2016-
DE
Date de réception préfecture :

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Décide d'adopter le compte administratif de l'exercice 2015 qui s'établit comme suit :

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20160225-02-2016-
DE
Date de réception préfecture :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		
chapitre	libellé	CA 2015
011	charges à caractère général	871 704,82
012	charges de personnel et frais assimilés	4 239 596,80
65	autres charges de gestion courante	20 745,60
66	charges financières	-
67	charges exceptionnelles	38 004,20
68	dotations aux provisions	-
022	dépenses imprévues	-
total des dépenses réelles de fonctionnement		5 170 051,42
023	virement à la section d'investissement	-
042	opération d'ordre entre sections	99 893,83
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement	-
total des dépenses d'ordre de fonctionnement		99 893,83
total		5 269 945,25

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		
chapitre	libellé	CA 2015
013	atténuations de charges	-
70	ventes de produits et prestations	348 701,11
73	produits issus de la fiscalité	309,21
74	dotations, subventions et autres participations	4 649 473,87
75	autres produits de gestion courante	2 000,00
76	produits financiers	-
77	produits exceptionnels	20 390,16
78	reprises sur provisions	-
total des recettes réelles de fonctionnement		5 020 874,35
042	opération d'ordre entre sections	
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement	
total des recettes d'ordre de fonctionnement		
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		-
total		5 020 874,35

Accusé de réception en préfecture
 014-200028132-20160225-02-2016-
 DE
 Date de réception préfecture :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
DEPENSES	CA 2015
Opérations réelles	
Dépenses financières	
20 Dépenses d'équipement - immobilisations incorporelle	13 899,59
21 Dépenses d'équipement - immobilisations corporelles	77 284,00
Total des opérations réelles	91 183,59
Opérations d'ordre	
1391 Reprise des subventions au compte de résultat	
040 Opérations d'ordre entre sections	
Total des opérations d'ordre	
Total des dépenses	91 183,59
001 Déficit d'investissement reporté	
Total réalisation + report	91 183,59

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
RECETTES	CA 2015
Opérations réelles	
13 Subventions d'équipement reçues	-
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	
Total des opérations réelles	-
Opérations d'ordre	
021 Virement de la section d'exploitation	-
040 Amortissements	99 893,83
Total des opérations d'ordre	99 893,83
001 Solde d'exécution reporté	
Total des recettes	99 893,83

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20160225-02-2016-
DE
Date de réception préfecture :

Autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Le Président,

école
supérieure
d'arts &
médias
de Caen/
Cherbourg®



Marc POTTIER

Nombre de membres en exercice : 26

Présents : 17

Votants : 23

Vote à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20160225-02-2016-
DE

Date de réception préfecture :

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20160225-02-2016-
DE
Date de réception préfecture :